

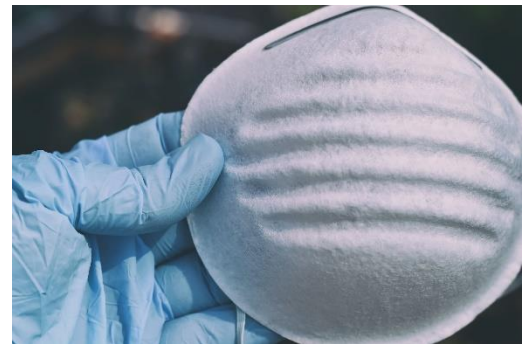
Les impacts de la COVID-19 sont nombreux sur les personnes à risque de traite humaine et sur les survivantEs de la traite des personnes. Voici quelques faits rapportés depuis le début de la pandémie au Canada et dans le monde.² Nous utilisons les 4 P (Prévention, Protection, Poursuite et Partenariat) du Protocole de Palerme pour présenter ces situations, tout en relevant quelques initiatives d'autonomisation des survivantes et des survivants. Les encadrés vous présentent quelques articles du Protocole de Palerme sur la traite des personnes.

Des réalités sur les personnes à risque de traite et sur les victimes

La pauvreté et l'exclusion aggravées par les conséquences de la pandémie de la COVID-19 risquent de faire plus de victimes de traite des personnes. Plusieurs organisations en font état de manière publique.

En Afrique du Sud et en Malaisie, des cas d'esclavages modernes sont rapportés. Des travailleuses et des travailleurs, souvent des migrants, sont enfermés dans des usines pour produire des gants médicaux. En Espagne, des migrants sans papier et sans abri travaillent dans les zones agricoles sans aucune protection contre la COVID-19.³

Au Kenya, 29 femmes ont été abandonnées dans une maison par leurs trafiquants à cause des restrictions de voyage, une des conséquences de la COVID-19.⁴ Elles étaient destinées au marché du Moyen-Orient. Elles ont été libérées par les agents de police.⁵



¹ Recherche : Renaude Grégoire, Bureau de justice sociale SSA

² Le CATHII a déjà publié des faits concernant le Québec. Voir : <http://www.cathii.org/node/265>

³ <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/578819/la-pandemie-accroit-les-risques-d-esclavage-moderne>

⁴ <https://www.capitalfm.co.ke/news/2020/04/agonny-of-human-trafficking-victims-trapped-in-countries-over-coronavirus/>

⁵ <https://www.business-humanrights.org/en/kenya-police-rescue-29-suspected-victims-of-human-trafficking-abandoned-by-recruitment-agents-after-covid-19-related-travel-restrictions>

Prévention

Canada : en février 2020, la sénatrice indépendante, Julie Miville-Dechêne, a présenté un projet de loi contre l'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement du Canada⁶, le projet de loi S-211.⁷

Amérique Latine et Caraïbes : la *Coalition régionale contre la traite des femmes* de cette région a fait connaître plusieurs recommandations aux autorités. L'une de celles-ci consiste à planifier à l'avance en vue de s'assurer que la communauté anti-traite pourra répondre de manière appropriée à une autre épidémie potentielle de coronavirus. Cette Coalition précise qu'en cas de deuxième vague de la COVID-19 à l'automne 2020 entraînant des mesures de confinement et de distanciation sociale, les installations d'assistance, les programmes de protection, les enquêtes et les tribunaux doivent continuer de fonctionner.⁸



Les États établissent des politiques, programmes et autres mesures d'ensemble pour prévenir et combattre la traite des personnes.
(Article 9, Protocole de Palerme)

Pérou : plusieurs organisations internationales ont publié une infographie pour la prévention de la traite en temps de pandémie.⁹

États-Unis : prenant au sérieux un rapport sur les risques que de nouvelles formes d'exploitation piègent plus de la moitié des survivants de la traite dans la main d'œuvre, l'organisation *Safe Horizon* a créé un outil graphique pour faire connaître leurs droits.¹⁰

Monde : une organisation non-gouvernementale, *Filles, pas épouses (Girls not brides)*, a publié une note d'information pour la prévention des mariages d'enfants en ce temps de pandémie. Destinée aux gouvernements et aux communautés du monde en proposant des ressources et formulant des recommandations, cette note est le fruit d'une collaboration de divers partenaires et elle est disponible en français, en anglais, en espagnol et en arabe.¹¹

⁶ <https://www.parl.ca/DocumentViewer/en/43-1/bill/S-211/first-reading?col=2>

⁷ <https://ipolitics.ca/2020/05/25/the-increased-risk-of-modern-day-slavery-during-the-covid-19-pandemic/>

⁸ <https://ecuadortoday.media/2020/05/06/covid-19-prostitucion-y-trata-mirando-hacia-el-futuro/>

⁹ Pour voir et télécharger l'infographie : <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/75768>

¹⁰ http://www.safehorizon.org/wp-content/uploads/2020/06/Workers-Rights-Infographic_Human-Trafficking-COVID.png

¹¹ <https://www.girlsnotbrides.org/resource-centre/covid-19-and-child-early-and-forced-marriage-an-agenda-for-action/>

Protection (et services)

Alberta : la pandémie ne permet pas au gouvernement provincial albertain de mener à bien le menu législatif, dont le projet de loi 8, pour mieux protéger les victimes de traite avec ces mesures : ordonnance de protection d'urgence, poursuite des trafiquants au civil, mandat d'intervention policière plus facile à obtenir.¹²

Ontario : le gouvernement provincial a inclus, dans son plan d'action contre la COVID-19, des mesures de protection pour les plus vulnérables, dont les victimes de traite des personnes, se trouvant dans les refuges.¹³ Une ONG de la région de Peel indique sur son site web qu'elle continue d'offrir des services tout en respectant les lignes directrices de la santé publique sur la pandémie.¹⁴

Les États établissent des politiques, programmes et autres mesures d'ensemble pour protéger les victimes de la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants, contre une nouvelle victimisation.

(Article 9, Protocole de Palerme)

Vietnam : la *Fondation Blue Dragon* reste bien alerte au sujet de la traite dans le contexte du confinement, de fermetures d'usines, de pertes d'emploi, de milieux ruraux encore plus isolés, de restrictions de voyage et de fermeture des frontières. Elle souligne publiquement que 29 filles et femmes victimes de la traite et se trouvant en Chine attendent d'être sauvées. Blue Dagon recherche activement une fille de 13 ans ayant quitté la maison à la suite d'une promesse de travail dans une autre province (donc à risque de travail forcé et/ou d'exploitation sexuelle). Avec la fermeture des écoles, qui jouaient un rôle majeur dans l'échange d'informations sur les risques de traite chez les enfants, *Blue Dragon* a mis en place un système d'alerte précoce dans les communautés où elle travaille en donnant une formation sur la traite et sur la manière de signaler un cas.¹⁵



¹² Voir <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/jason-nixon-new-legislation-covid-19-1.5524688>

¹³ Voir <https://www.ontario.ca/page/covid-19-action-plan-protecting-vulnerable-ontarians>

¹⁴ Voir <https://fspeel.org/peel-institute/research-development/research/human-trafficking/>

¹⁵ <https://www.bluedragon.org/who-we-are-2/>



Chaque État envisage de mettre en œuvre des mesures en vue d'assurer le rétablissement physique, psychologique et social des victimes de la traite des personnes.

(Article 6, Protocole de Palerme)

Espagne : le 21 avril 2020, l'État a annoncé une série de mesures visant à la fois à aider les prostituées et les victimes de la traite, de manière à ne laisser aucune femme sans protection, même celles qui y vivent illégalement.¹⁶ Services de soutien améliorés, logements d'urgence et prestation sociale pour les personnes menacées d'extrême pauvreté sont les principales mesures communiquées par le ministère espagnol de l'Égalité.

Poursuite

New York : le FBI enquête sur un certain nombre de petites annonces offrant des services sexuels par des femmes et des filles (dont des victimes de traite), soulignant qu'elles sont « exemptes de virus ou souhaitant porter un masque et des gants. »¹⁷ Une manière pour les trafiquants de "rassurer" leur clientèle.

Dans les affaires de traite, les enquêtes et les poursuites sont longues et complexes, et exigent une formation rigoureuse et beaucoup de persévérance de la part des services de police et des autorités judiciaires, dont le travail peut aussi atterrir à la corruption. Il est aussi difficile de repérer les victimes, qui craignent souvent l'expulsion ou les représailles des trafiquants.
(UNODC, Combattre la traite des personnes. Guide à l'usage des parlementaires.)

Colombie-Britannique : dans le contexte de la propagation de la COVID-19 dans les prisons, cette province a refusé de libérer sous caution deux hommes reconnus coupables de proxénétisme et de traite humaine.¹⁸

¹⁶ Voir <https://nationalpost.com/pmnl/health-pmnl/spain-provides-lockdown-support-for-trafficking-victims-prostitutes>

¹⁷ <https://abcnews.go.com/US/fbi-task-force-focuses-human-trafficking-amid-coronavirus/story?id=70329172>

¹⁸ Voir <https://vancouvernews.com/news/b-c-men-convicted-in-human-trafficking-case-denied-bail-despite-covid-19-concerns/> et voir <https://www.tricitynews.com/news/pimps-denied-bail-in-case-involving-trafficking-of-tri-cities-teen-1.24120394>

Brésil : à cause de la pandémie, les opérations de sauvetage des personnes victimes du travail forcé ont été suspendues.¹⁹

Partenariat

Canada : le *Conseil canadien pour les réfugiés* et ses membres continuent les consultations sur l'impact de la COVID-19 sur les migrants, les travailleuses et les travailleurs migrants temporaires et les risques de se trouver en situation de traite humaine.²⁰

Les États devraient également tenir compte de la nécessité de prendre en considération les droits de la personne humaine et les problèmes spécifiques des femmes et des enfants, et favoriser la coopération avec les organisations non gouvernementales, d'autres organisations compétentes et d'autres éléments de la société civile.
(Article 10, Protocole de Palerme)

Autonomisation des victimes et des survivantEs

New York : une organisation a publié un guide pour les survivantEs de la traite humaine durant cette pandémie (disponible en ligne, en anglais et en espagnol).²¹



Afrique du Sud : des refuges pour femmes victimes de violence et de traite des personnes ont reçu de l'équipement de protection personnel contre la COVID-19 par une des agences des Nations Unies.²²

Les États adoptent ou renforcent des mesures législatives ou autres, telles que des mesures d'ordre éducatif, social ou culturel, pour décourager la demande qui favorise toutes les formes d'exploitation des personnes, en particulier des femmes et des enfants, aboutissant à la traite.
(Article 9, Protocole de Palerme)

22 juin 2020

¹⁹ Voir <https://news.trust.org/item/20200317170106-u1tz8>

²⁰ Voir <https://ccrweb.ca/fr/soutien-adequat-migrant-e-s-precaires>

²¹ Voir <https://sanctuaryforfamilies.org/trafficking-covid19/>

²² Voir <https://www.africanews.com/2020/04/15/coronavirus-south-africa-united-nations-agency-donates-covid-19-ppe-to-shelter-houses-in-south-africa/>